

BAC PRO

CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

SUPPORT POLYCULTURE-ÉLEVAGE

SUPPORT GRANDES CULTURES

Référent administratif :
Sécrétariat Pédagogique BAC PRO
cfa.dijon-quetigny@educagri.fr



ÉTABLISSEMENT EN CAPACITÉ D'ACCUEILLIR DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Référent handicap : cfa.dijon-quetigny@educagri.fr



FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Financement : par les OPCO du secteur privé et pour les collectivités territoriales par le CFNPT (à la hauteur de leur taux plafond)

Rémunération : l'apprenti perçoit un salaire versé par l'employeur qui dépend de son âge. Il est calculé en % du SMIC ou du minimum conventionnel si son montant est plus favorable



ATOUTS DE LA FORMATION

Exploitation Agricole de Tart-le-Bas
Intervenants extérieurs
Participation Concours TIEA
Visites d'Exploitations Agricoles
Sorties pédagogiques



VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR

- Une formation professionnelle axée sur les techniques de gestion et la maîtrise technique du processus de production.
- Une formation en alternance par apprentissage combinant travail en entreprise et formation au centre.

LES PRÉREQUIS / PUBLIC CIBLE

- être issu(e) d'une classe de 3ème ;
- être titulaire diplôme ou titre de niveau 3 relevant du secteur professionnel de la production agricole ;
- être titulaire d'un autre diplôme ou titre de niveau 3 sur avis dérogatoire ;
- élève ayant accompli au moins la scolarité complète :
 - d'une classe de 1ère, sur avis dérogatoire ;
 - d'une classe de 2nde GT ou professionnelle après positionnement, sur avis dérogatoire.

Jeunes de 16 à 29 ans révolus ou 15 ans après la classe de 3^{ème}.

CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Vous devez avoir signé :

Un contrat d'apprentissage avec une exploitation de polyculture - élevage ou de grandes cultures.

Vous devez nous envoyer le dossier de candidature intégralement complété et les copies de vos bulletins de notes (voir modalités sur le dossier) lorsque vous avez trouvé une entreprise d'apprentissage. Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais.

QU'APPREND-T-ON EN BAC PRO CGEA ?

Le Bac Pro CGEA, diplôme de niveau 4, vise à former des responsables d'exploitation agricole ou des salariés agricoles hautement qualifiés.

Compétences professionnelles clés de l'emploi type visé par le diplôme :

Pilotage de l'entreprise agricole et conduite du changement

- Choix des productions et services mis en marché
- Construction et évaluation de scénarios d'évolutions possibles du système de production et/ou de commercialisation
- Conduite d'un changement de système de production et ou de commercialisation

Préservation et amélioration des sols et de la biodiversité fonctionnelle

- Diagnostic de l'état des sols
- Conception d'un assolement et d'une rotation
- Valorisation des effluents d'élevage et des déchets végétaux

Conduite des processus de production

- Observation et appréciation de l'état de l'agroécosystème
- Gestion intégrée de la santé animale et végétale
- Conduite du système fourrager
- Amélioration du bien-être des animaux d'élevage

Commercialisation des produits agricoles et des services

- Mise en marché d'un produit ou d'un service

Négociation, concertation et élaboration d'un projet

- Négociation d'un contrat (approvisionnement, vente ou assurance) ou d'un projet d'investissement
- Élaboration d'un projet collectif d'entreprises, de filière ou de territoire

Organisation du travail, gestion des ressources et des relations humaines

- Encadrement d'une équipe
- Gestion des pointes de travail

Gestion et administration de l'entreprise

- Gestion de trésorerie
- Analyse des coûts de production, des marges brutes et nettes
- Analyse des performances technico-économiques, financières, environnementales et sociales de l'entreprise
- Gestion des démarches qualité

COMMENT S'ORGANISE LA FORMATION ?

Le BAC PRO se déroule sur 3 ans* :

Une année de seconde professionnelle comportant 500 h de formation, soit environ 14 à 15 semaines en présentiel en centre.

Le cycle de 1^{ère} et terminale professionnelles représente 1350 heures de formation sur deux années d'apprentissage, soit environ 20 semaines par an en présentiel en centre.

La formation en entreprise se déroule sur le reste du temps, déduction faite des 5 semaines de congés payés annuels.

* Cette durée peut être réduite à 2 ans en fonction de l'origine et du niveau scolaires du candidat.

Une Attestation Intermédiaire, en fin de classe de première, peut être délivrée à la demande du candidat (décret n° 2020-1277 du 20 octobre 2020).



QUELS MÉTIERS ?

- Responsable d'entreprise agricole
- Salarié d'entreprise agricole

ARCHITECTURE DE LA FORMATION

La formation est construite sous forme de capacités, de 2 ordres :

- **Générales:** Identiques pour tous les baccalauréats professionnels du ministère chargé de l'agriculture
- **Professionnelles:** Spécifiques à la spécialité du baccalauréat professionnel; identifiées à partir des situations professionnelles significatives.

LES ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Capacités générales:

- C1 Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- C2 Débattre à l'ère de la mondialisation
- C3 Développer son identité culturelle
- C4 Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

Capacités professionnelles:

- C5 Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production
- C6 Piloter une entreprise agricole
- C7 Assurer la conduite technique des productions
- C8 Gérer le travail dans l'entreprise agricole
- C9 Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte
- C10 Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise de ses produits et services
- C11 S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

1 MAP (Modules d'Adaptation Professionnelle) est proposé par l'établissement :

- Les énergies renouvelables en agriculture

QUELLES POURSUITES D'ÉTUDES ?

- Certificat de spécialisation (ex : lait, élevage, agribio...)
- BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise (ACSE)



L'OBTENTION DU DIPLÔME



Contrôle continu en cours de formation (62,5%)

Épreuve E1 : Coef 3

Mathématiques, Informatique, Biologie, Physique-Chimie

Épreuve E2 : Coef 0,5

Documentation, Français, Histoire-Géographie

Épreuve E3 : Coef 2

Éducation Socio-Culturelle, Français, Anglais

Épreuve E4 : Coef 2

EPS, Éducation Socio-Culturelle, Histoire-Géographie, EMC

Épreuve E5 : Coef 5

Pratiques professionnelles



Épreuves ponctuelles terminales (37,5%)

Épreuve E2

Français : Coef 1,5

Histoire-géographie : Coef 1

Épreuve E5 Choix techniques

Zootechnie & Agronomie : Coef 2

Épreuve E6 Pilotage de l'entreprise

Rapport de stage : Coef 3

En cas d'échec à l'examen le candidat conserve le bénéfice de ses **notes égales ou supérieures à 10 sur 20 durant 3 ans** à compter de sa date d'obtention.

Référentiel de formation disponible sur Chlorofil.fr

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Sur notre site : <https://www.agro-campus-dijon.fr/cfa-dijon-quetigny>

SCANNE
MOI



Agro 
Campus
Dijon
CFA Dijon
Quetigny

CONTACTS :



21 Bd Olivier de Serres - CS 90042 - 21801 QUETIGNY cedex



03 80 71 80 31



cfa.dijon-quetigny@educagri.fr